

DIRECTION

**SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL**

1 bd Paul Montel - 06200 NICE
Tél : 04.97.08.79.71

Nice, le 28 juin 2021

APPEL D'OFFRE INTERNE ET EXTERNE

Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A) recrute :

1 INFIRMIER H/F (D.E.)

- En CDI - A temps plein
- Prise de poste : dès que possible
- Lieu de travail : Nice

Filière : SP02

Fiche de fonction repère : (ci-jointe)

Rémunération : selon Convention Collective 1966

MISSIONS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, infirmiers, médecin) vous assurerez l'accueil des usagers, effectuerez les soins infirmiers, participerez à la prévention des risques infectieux et assurerez la promotion des actions d'éducation à la santé. Vous allez être amené à :

- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie
- Coordonner des programmes de soins particuliers et le parcours de santé avec les différents intervenants internes et externes (équipe pluridisciplinaire en interne, hôpitaux, ...)
- Commander et gérer le matériel médical
- Concevoir et mettre en place les actions de prévention et d'éducation à la santé individuelles ou collectives
- Mener des actions de dépistage
- Détecter les difficultés, les situations à risques et proposer un accompagnement à la personne ou contacter les services compétents
- Animer des formations sur les addictions auprès des partenaires
- Connaissance souhaitée du public d'usagers de drogues actifs et/ou grande précarité

Les candidatures sont à adresser au plus tôt à

Jean-David ESCANES

Directeur du Secteur d'Accompagnement Social et Médico-Social

1 bd Paul Montel - 06200 NICE

direction-secteur-social@fondationdenice.org

Cet appel d'offre répond aux exigences du guide de recrutement conformément au Label Diversité et aux valeurs de la Fondation.

Une grille d'entretien et/ou une mise en situation seront utilisées. Les candidats disposeront d'un mois pour avoir accès à leur grille de notation.

FICHE DE FONCTION REPERE

FILIERE PROFESSIONNELLE : SP
SECTEUR : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

INFIRMIER(E)

Mission générale (Le pourquoi de la fonction, selon quelles limites et selon quels objectifs)

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des usagers au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en lien direct avec le médecin.

Domaines d'activités principales

Soins généralistes :

- Réaliser les soins infirmiers, d'hygiène et de confort selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie
- Délivrer des traitements prescrits par les médecins et en assurer l'observance
- Coordonner des programmes de soins particuliers et le parcours de santé avec les différents intervenants internes et externes (équipe pluridisciplinaire en interne, hôpitaux...)
- Commander et gérer le matériel médical
- Constituer et mettre à jour les dossiers médicaux des patients

Soins de prévention :

- Concevoir et mettre en place les actions de prévention et d'éducation à la santé
- Mener des actions de dépistage
- Détecter les difficultés, les situations à risques et proposer un accompagnement à la personne ou contacter les services compétents

Compétences

N° CCC	COMPETENCES COMPORTEMENTALES COMMUNES	N° CMC	COMPETENCES MANAGERIALES ET COMPORTEMENTALES	N°CP	COMPETENCES PROFESSIONNELLES
CCC01	Sens du service	CMC02	Capacité à travailler en équipe	CP03	Techniques d'entretien
CCC02	Capacité d'adaptation	CMC05	Sens pédagogique	CP05	Connaissance du réseau
CCC03	Sens relationnel	CMC07	Capacité d'analyse	CP11	Gestion administrative
CCC04	Sens des responsabilités	CMC10	Capacité de communication	CP16	Connaissance de l'évolution des traitements adaptés aux pathologies
CCC05	Respect des consignes	CMC11	Capacité d'écoute	CP18	Connaissance des cultures et des contextes des publics accueillis
CCC06	Confidentialité				

Diplôme et formation

- Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) exigé

Conditions d'exercice du métier

- Inscription sur le registre ADELI
- Remplir annuellement une obligation de développement professionnel continu (DPC).
- Etre à jour des vaccinations prévues par le code de la santé publique
- Port d'équipements de protection
- Déplacements réguliers
- Permis B